



MAIRIE DE PUÉCHABON

## **Conseil Municipal jeudi 23 septembre 2021 COMPTE RENDU**

L'an deux mil vingt et un et le 23 septembre à 20h00, le conseil municipal de Puéchabon, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur PEYRAUD Xavier, Maire.

**Etaient présents :** Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Françoise BASSOUA, Sylvie BOMY, Patrick VAUTIER, Cécile MAS, Evelyne PLANCQ, Alban BERGER, Stéphane SIMON

**Excusés :** Hélène DELONCA, Yohan MARKARIAN.

**Secrétaire de séance :** Sylvie BOMY

**Absent :** RAS

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du compte rendu du 17 Juin 2021
2. Opposition aux orientations annoncées par le Gouvernement pour le futur Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF
3. Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – Année 2020
4. Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
5. Révision du prix des repas scolaires
6. Révision du prix de la garderie
7. Demande autorisation de pâturage caprin en forêt relevant du régime forestier
8. Numérotation de voirie – Route de Lavène
9. Nouvelle numérotation de voirie – Chemin du Bols
10. Demande DETR 2022 – Pont Chemin du Bols
11. Création contrat PEC
12. Trail du berger : Subvention 2020 et 2021
13. Actualisation du plan de financement de la traversée du village
14. Affectation des résultats 2020
15. Décision Modificative sur le Budget Primitif 2021 du Budget Principal de la commune de Puechabon
16. Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

### **1. Approbation du compte rendu du 17 Juin 2021.**

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil en date du 17 juin 2021.

Le compte-rendu n'amenant aucune remarque ni modification, il propose de passer à son approbation.

Vote : 8 POUR.

## **2. Opposition aux orientations annoncées par le Gouvernement pour le futur Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF**

Monsieur le Maire explique que le gouvernement a un projet de réduction des effectifs de l'ONF. Il détaille le projet puis demande aux élus leur soutien et de se positionner contre ce projet.

Vote : 8 POUR.

## **3. Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – Année 2020**

Monsieur le Maire fait lecture succincte du rapport annuel et explique que le tarif des ordures ménagères va fortement augmenter et les règles vont être de plus en plus restrictives.

Après quelques échanges, le rapport ne pouvant pas être modifié et n'amenant aucune remarque particulière, monsieur le Maire propose de passer au vote.

Vote : 8 POUR.

## **4. Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation**

Monsieur le Maire informe les élus que le montant de l'exonération ne peut pas être inférieur à 40 %. Il propose de voter ce taux afin de ne pas diminuer les recettes liées aux constructions.

Vote : 8 POUR .

## **5. Révision du prix des repas scolaires**

Monsieur le Maire explique que le prestataire a augmenté le prix et il propose que la commune répercute l'augmentation et passe le prix du repas à 3,90 euros.

Vote : 8 POUR

## **6. Révision du prix de la garderie**

Monsieur le Maire rappelle que le prix de la garderie en 2020-2021 avait été baissé à 0,90. Une baisse liée à la réduction du temps du service de garderie proposée par la commune. Pour cette rentrée scolaire, l'amplitude horaire ayant été élargie pour répondre à la demande des familles, il propose que le tarif soit aussi modifié et repasse à 1,80 euros. Soit 3,60 pour la garderie du matin (dès 7h30) et du soir (jusqu'à 18h30).

Vote : 8 POUR

Madame Evelyne PLANQ arrive à la séance du conseil municipal à 20h30.

## **7. Demande autorisation de pâturage caprin en forêt relevant du régime forestier**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un couple s'est installé avec son troupeau de

chèvres. Ils ont environ 350 hectares de pâturage autour du terrain dont ils sont depuis peu propriétaires. Pour leur installation définitive, et donc la construction d'un bâtiment en dur, ils doivent attendre l'autorisation pour construire et vivent provisoirement dans une caravane.

Vote : 9 POUR

### **8. Numérotation de voirie – Route de Lavène**

Monsieur le Maire propose que le numéro 42 bis soit attribué au terrain sur lequel les propriétaires du troupeau de chèvres se sont installés.

Vote : 9 POUR

### **9. Numérotation de voirie – Chemin du Bol**

Madame Evelyne PLANQ explique que la numérotation du chemin du bol ne respecte pas l'ordre croissant et la rue a un nom différent selon le côté où est posé la boîte aux lettres.

Elle a fait une enquête auprès des résidents.

Après échanges entre élus, monsieur le Maire propose d'organiser une réunion pour remettre à plat ce dossier pour avoir les informations détaillées et échanger avec le représentant de la Poste.

Monsieur le Maire propose de reporter le vote de ce point afin de présenter un dossier complet. Une vraie réflexion est nécessaire sur le sujet.

### **10. Demande DETR 2022 – Pont Chemin du Bols**

Monsieur le Maire explique que pour réaliser les travaux sur le pont chemin du bols dont la dernière estimation s'élève à un montant de 93 000 euros, la commune doit déposer une demande de subvention dans le cadre de la DETR.

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour cette délibération.

Vote : 9 POUR

### **11. Création contrat PEC**

Madame Christelle AVIAT, 1ère Adjointe, présente le projet de contrat PEC permettant l'embauche d'un agent technique.

Ce sujet a été à plusieurs reprises évoqué en réunion de travail des élus et répond à un réel besoin de la commune pour assurer une partie des travaux d'entretien des rues et voiries.

Monsieur le Maire propose de mettre au vote ce point.

Vote : 9 POUR.

### **12. Trail du berger : Subvention 2020 et 2021**

Monsieur le Maire explique que la subvention 2020 n'a pas été votée. Il propose de voter aussi celle de l'édition 2021 pour un montant de 500 euros par année.

Il informe les élus de la parution d'un article dans Midi Libre détaillant le programme consultable sur le site internet du Trail du berger.

Monsieur le Maire propose de voter 2 subventions de 500 euros chacune en faveur de l'association Je cours Toujours de Gignac organisatrice du Trail.

Vote : 9 POUR

### **13. Actualisation du plan de traversée du village – RD32**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'actualiser le plan de financement de la traversée – RD 32 – la dernière estimation s'élève à 272 239 HT. Le reste à charge pour la commune sera de 66 521 euros.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal son accord pour présenter le dossier à la Préfecture et permettre ainsi à la commune d'avancer sur ce projet.

Vote : 9 POUR

### **14. Affectation des résultats 2020**

Madame Sylvie, 3ème adjointe, présente la délibération demandée par le trésorier public. Les sommes affectées des résultats de l'exercice 2020 étaient erronées malgré la validation du trésorier au moment de la clôture de l'exercice 2020. Il faut donc reprendre les montants pour corriger les sommes à affecter en investissement et en fonctionnement au budget 2021. Elle précise que cette modification est à la faveur de la commune et permet de régulariser la totalité du déficit en investissement récurrent depuis plusieurs années.

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2020</b>	<b>59 298.81€</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	39 878.98 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	19 419.83 €
Total affecté au c/1068 :	39 878.98 €
<b>Déficit global cumulé au 31/12/2020</b>	
Déficit reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	/
<b>Résultat d'investissement 2020 à reprendre (ligne 001)</b>	<b>- 13778.98 €</b>

Après lecture de la délibération, monsieur le Maire propose de passer au vote.

Vote : 9 POUR

### **15. Décision modificative au budget primitif 2021**

Madame Sylvie, 3ème adjointe, explique que l'affectation des résultats de l'exercice 2020 ayant été modifié, cela a entraîné une modification du budget prévisionnel 2021.

Après présentation des modifications, monsieur le Maire propose de mettre au vote cette décision.

Vote : 9 POUR

### **16. Questions diverses**

- **Cantine** : réunion ce jour à la demande des parents d'élèves contestant l'organisation choisie

par les élus. Les 2 parties se sont engagées à trouver une autre solution.

- **CESML** vient sur la commune pour des travaux sur le chemin Farrat et propose de nous présenter leur projet de panneaux photovoltaïques le mercredi 29 septembre à 9h30.

- **15/10 à 18h30 - ONF** nous accompagne pour être aux normes 2022 pour le débroussaillage obligatoire.

- **19/10 à 15h30 : CCVH et FDI** seront présents pour faire un état des lieux des gites et évaluer leur rénovation.

- **Urbanisme** : une quinzaine de dossiers sont en cours et la personne de la DDTM qui accompagne la commune, a relevé l'évolution favorable permettant d'éviter d'aller en contentieux. Les courriers rédigés s'inscrivent dans une démarche de rappel des règles en vigueur et des engagements pris des propriétaires lors du dépôt des permis.

- **Demande de modifier la signalisation** du chemin Farrat et au carrefour de la route de Lavène. Le nécessaire sera fait par les agents techniques dès que possible.

- **Boîte à livres** : une habitante de la commune a réalisé 2 boîtes à livres et les élus proposent leur installation à côté des bas en dessous du restaurant lieu communément appelé « le sénat » et la deuxième à l'entrée du grand parking créé sur l'ancien terrain de tennis.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h50.

Le Maire  
Xavier PEYRAUD



